



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'INDRE

COMPTE RENDU :

Assemblée Générale Ordinaire du 27 octobre 2018

Maison des Sports – 36000 CHATEAUROUX

Il est procédé à la présentation de l'ordre du jour :

- 1- Appel des membres du Comité directeur
- 2- Appel des Sociétés de tir
- 3- Point sur les licences F.F. Tir 2017/2018
- 4- Compte rendu du trésorier et des vérificateurs aux comptes
- 5- Approbation du compte rendu du trésorier
- 6- Rapport moral du Président
- 7- Compte rendu de l'activité sportive
- 8- Date et lieu de l'Assemblée Générale Elective 2019
- 9- Désignation des Vérificateurs aux comptes pour l'AG 2019
- 10- Organisation des prochains Championnats Départementaux
- 11- Questions diverses

1- Appel des membres du Comité directeur

Nom Prénom	Présent	Excusé	Absent
ARDELET Céline	X		
ARDELET Sylvie	X		
AVIGNON Anne	X		
BEAUDOIN Joël	Démissionnaire		
DOISEAU Michel	X		
DURANTET Bernard	X		
FORESTIER Guillaume		X	
FRONTERA Jean Emmanuel	X		
GARRIVET Pascal	X		
GUIGNARD Eric	X		
GUIGNARD Sylvie	X		
LABRUNE Daniel	X		
LEGRIX Marie Rose	X		
MICHEL Jean Yves	X		
PERUCAUD Pierre		X	
POITEVIN Thierry		X	
TEYSSÉDRE Philippe			X
TOUZET Josette	X		
VILLANNEAU Yannick	X		

2- Appel des Sociétés de tir

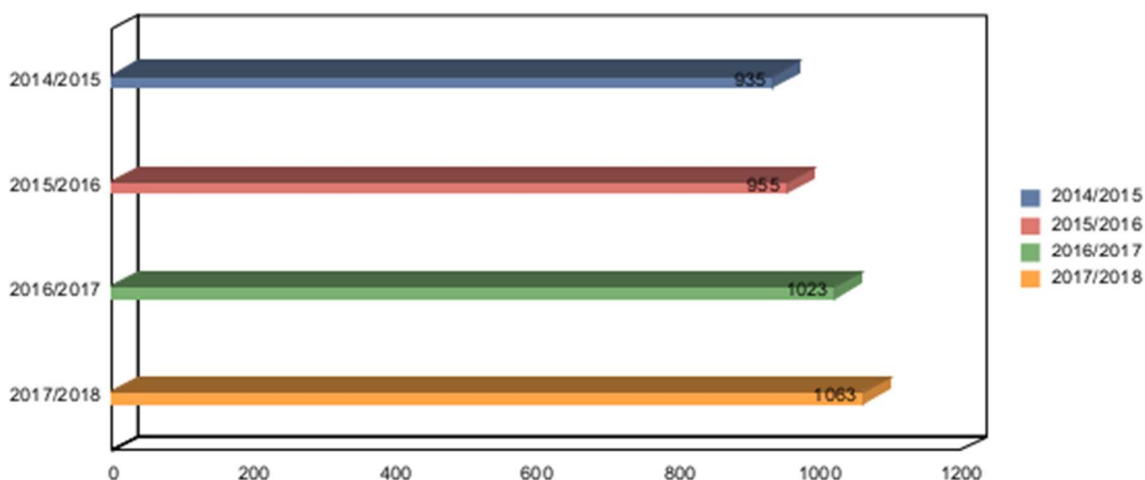
	Présent	Représenté	Excusé
BRION	X		
BUZANCAIS	X		
CHABRIS	X		
CHASSIGNOLLES	Abs		
CHATEAUROUX	X		
DEOLS	X		
ISSOUDUN	X		
LA MARTINERIE	X		
LE BLANC	X		
LE PECHEREAU		X	
LEVROUX	X		
SAINTE SEVERE	Abs		
TIR BRENOU		X	
ARS STAND DE TIR			X

3- Point sur les licences F.F. Tir 2017/2018

Sur la saison passée, 1063 licences ont été validées sur ITAC, soit une augmentation de 3.91%. Nous comptons l'an passé 180 femmes et 883 hommes. 218 licences n'ont pas été reprises l'an dernier et nous avons accueilli au sein des clubs 227 nouveaux licenciés ainsi que 30 tireurs qui ont réactivé leurs licences.

Les clubs de l'Indre ont géré l'an dernier 215 demandes d'avis préalable. Au niveau de nos forces vives nous disposons de 15 arbitres (tous avec une carte valide) pour encadrer nos championnats Départementaux et de 21 formateurs (19 cartes valides) pour nos 7 écoles de tir.

Graphique 1 : Comparatif des licenciés au 31/08/2018



Graphique 2 : Evolution des licenciés par club sur les quatre dernières saisons

Au 31/08/2018	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
U.S BRION	58	55	61	58
A.C.S. BUZANCAIS	36	33	43	49
T.S. CHABRIS	104	100	102	81
U.S.L.C.CHASSIGNOLLES	18	12	17	9
S.T.CHATEAUROUX	35	36	45	47
A.S. DEOLS	143	154	149	151
T.O. ISSOLDUNOIS	36	49	58	73
T.S. LA MARTINERIE	10	10	10	10
T.S. LE BLANC	105	114	111	106
S.T. L'ARQUEBUSE	52	48	49	56
S.T. LEVROUSAINE	30	29	40	50
S.T. SEVEROISE	183	181	198	194
C.T. BRENNOU	125	134	140	179
ARS STAND DE TIR	0	0	0	0
TOTAL INDRE	935	955	1023	1063

Au 26 octobre 2018, le Comité Départemental a déjà enregistré 975 licenciés (169 femmes et 802 hommes), contre 927 l'an dernier à la même période soit + 4.71%. Un nouveau club a vu le jour dans le département : Ars Stand de Tir. Nous avons appris la création de ce club par accident en consultant ITAC. Nous espérons rencontrer son président rapidement ...

Graphique 3 : Répartition des licences par clubs au 26/10/2018

	VALIDE	EN ATTENTE	TOTAL
BRION	58	0	58
BUZANCAIS	37	0	37
CHABRIS	78	2	80
CHASSIGNOLLES	11	0	11
CHATEAUROUX	51	0	51
DEOLS	125	0	125
ISSOUDUN	65	0	65
LA MARTINERIE	11	0	11
LE BLANC	104	0	104
LE PECHEREAU	50	0	50
LEVROUX	47	0	47
SAINTE SEVERE	152	1	153
TIR BRENNOU	165	1	166
ARS STAND DE TIR	17	0	17
TOTAL	971	4	975

4- Compte rendu du trésorier et des vérificateurs aux comptes

Le trésorier du Comité présente les comptes à l'Assemblée Générale et commente les grandes rubriques du compte de résultat et du bilan.

Au titre de la période, le budget des produits s'élève à 142162.19 € et des charges à 127087.83 €.

En fin d'exercice 2017/2018, le Comité Départemental a en fonds propre : 74970.72 euros sur ses différents livrets et comptes en banque.

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes. Quitus est donné au trésorier.

6- Rapport moral du Président

Je vous remercie pour votre présence, à cette Assemblée Générale qui clôture la saison 2017/2018.

Je commencerais mon propos en adressant mes remerciements au Conseil Régional, au Conseil Départemental, au C.N.D.S et aux Communes qui, par leurs aides financières, nous permettent de mener à bien toutes les activités et le développement de nos Clubs.

Je remercie une nouvelle fois Patrick LAMARQUE Directeur des compétitions à la F.F.TIR et à toute son équipe pour la confiance et l'aide qu'il nous a apporté pendant toute la durée des compétitions au C.N.T.S. ; Monsieur Philippe CROCHARD Président de la F.F.TIR ainsi que plusieurs membres du Comité Directeur, les responsables des compétitions et de l'Arbitrage, et toutes les délégations étrangères qui ont appréciés votre travail.

Tous ont été très satisfaits de la prestation que le Comité a apportée durant ces importantes compétitions.

Je remercie bien entendu tous les membres du Conseil d'administration du Comité et les Présidents d'associations pour leur participation aux diverses réunions et pour certains à la participation et à l'organisation des compétitions Nationales et Mondiales au C.N.T.S.

Mes remerciements vont pour Eric GUIGNARD, notre trésorier qui a su une nouvelle fois gérer avec efficacité les très nombreuses factures, bons de livraisons, les avoirs et autres tickets que j'ai pu lui envoyer, par toujours bien en ordre...

J'y ajouterais tout particulièrement :

Céline ARDELET, Séverine MALLET, Pierrette DUBALLET qui se sont libérées de leur travail ou de leurs différentes occupations pour donner beaucoup de temps au C.N.T.S.

Patrick OBER qui s'est retrouvé seul et pour une première participation à gérer la buvette et la confection des sandwiches. Son organisation a été parfaite.

C'est pour 70 journées de compétitions qu'il a fallu organiser les plannings avec l'ensemble des 100 bénévoles.

Jean Emmanuel FRONTERA qui cette année a eu la charge de la préparation des plannings, des commandes de fournitures et la location de matériels pour l'organisation de toutes les compétitions au C.N.T.S. Nous avons particulièrement apprécié son efficacité.

Si vous laissez votre verre quelque part vous êtes sûr de ne pas le retrouver il sera

parti vers la poubelle. Il a également participé à l'arbitrage du Championnat Régional 25 mètres dans des conditions assez difficiles.

Il remplit parfaitement son rôle de secrétaire Départemental pour sa participation à l'organisation des compétitions. Arbitre Régional, nous préparons ensemble les plannings des matchs et cette tâche devient de plus en plus compliquée.

Mes remerciements, vont également à Anne AVIGNON, Vice-Présidente, qui en liaison avec la F.F.TIR et pour le Comité prépare avec beaucoup de maîtrise l'organisation des compétitions. Elle a également participé à l'organisation de la buvette et la restauration et pris contact avec nos fournisseurs. Elle a également arbitré le Championnat Régional à la carabine 50 mètres. Présente dès 6 heures, elle n'a pas ménagé sa peine.

Pour Anne AVIGNON, Jean Emmanuel FRONTERA et moi-même c'est une centaine de journées que nous avons consacrées cette année aux différentes compétitions au C.N.T.S.

Selon leur disponibilité, 100 bénévoles licenciés ou non ont donné, pour certains un peu et pour d'autres beaucoup de leur temps pour ces nombreuses et importantes manifestations et le vendredi 12 octobre, le Comité proposait un pot pour les remercier.

Il y a eu aussi des critiques concernant notre organisation. Comme nous, la Fédération continue à « essayer les plâtres » dans cette nouvelle structure qui sera à l'avenir la plus importante d'Europe, et pour de nombreux tireurs, une des meilleures au Monde. Un minimum d'indulgence pour tous les volontaires car tous ont fait de leur mieux.

Dans la revue Cible (numéro 583 Octobre 2018) un article écrit par Monsieur Olivier SIGRIST critique la Fédération, le Comité et par conséquent tous les bénévoles. En résumé il était le meilleur au C.N.T.S. Je vais à titre personnel répondre à cet article lamentable.

Malgré les difficultés que nous avons rencontrées, l'ambiance entre les bénévoles fut bonne. Elle a permis à certains de faire connaissance.

Chaque année, nous souhaitons avoir de nouveaux candidats à l'Arbitrage. Actuellement nous avons 16 Arbitres (1 international T.S.V. - 1 National I.AU. 2 Nationaux I.S.S.F. 5 Régionaux et 7 Départementaux I.S.S.F. à cela vient s'ajouter 3 Arbitres de Clubs.

Un Arbitre par club serait évidemment l'idéal. Thierry BARTHELEMY a participé récemment à une formation pour devenir Arbitre de Club. Souhaitons que d'autres fassent la même démarche.

Cette année le nombre de licences était de 1023 pour la saison 2016/2017. 1063 pour la saison 2017/2018. Cette augmentation est due au travail fait dans les clubs et aux manifestations organisées depuis plusieurs années.

Un nouveau Club a été créé dans le Département le 30 décembre 2017 avec ITAC

nous connaissons son nom ARS STAND DE TIR. A ce jour, le Président n'a toujours pas pris contact avec nous, nous ne connaissons pas non plus ses activités.

Le nombre de participants aux compétitions Départementales, Régionales, Nationales et Internationales continue de progresser. Les jeunes qui participent à ces compétitions sont plus nombreux et leurs classements satisfaisants au niveau National. C'est encourageant pour les personnes qui participent à l'encadrement.

Depuis plusieurs années, la Fédération Française de Tir a mis en place le système I.T.A.C. pour la gestion des licences et la communication avec vos adhérents. Il est indispensable que toutes les associations remplissent correctement les informations concernant leur club et la fiche de leurs tireurs.

Chaque licencié peut aussi y modifier ses informations personnelles. Sur le site de la Fédération vous trouverez tous les conseils nécessaires à l'utilisation d'ITAC.

A ce jour, 3 clubs n'ont qu'une seule personne pouvant accéder sur la fiche de leur association. Il est indispensable qu'un deuxième adhérent ait accès sur la page de votre association...

Je souhaite à tous les clubs d'excellents résultats pour la saison 2018/2019

Merci à toutes et à tous de votre intérêt pour le Tir Sportif.

Je vous remercie de votre attention.

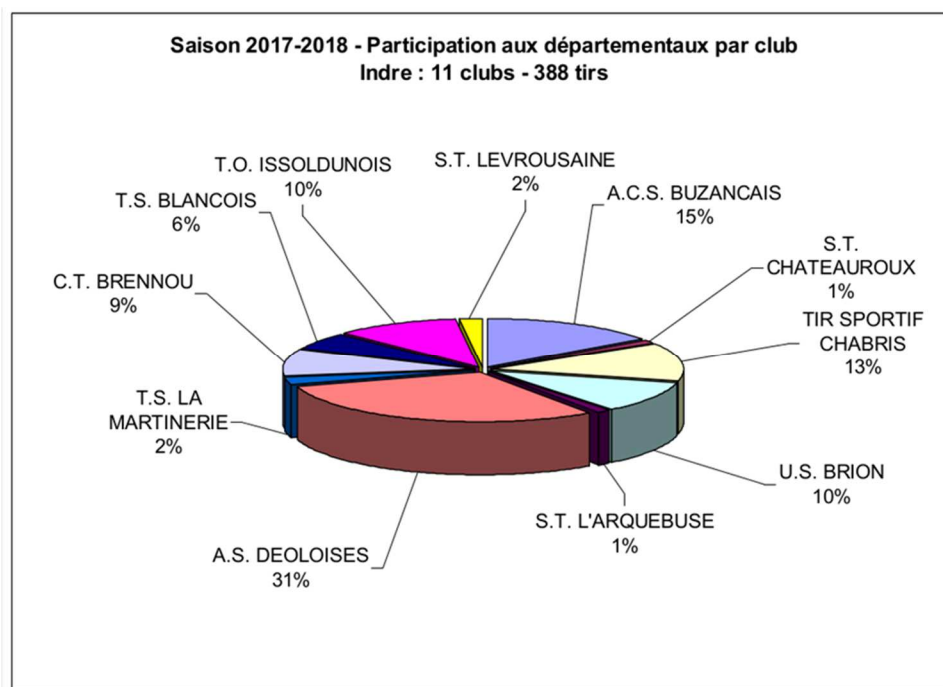
7- Compte rendu de l'activité sportive saison 2017/2018

Durant la dernière saison sportive, nous constatons que 11 clubs sur les 13 sociétés de Tir de l'Indre ont envoyé au moins 1 tireur sur un championnat Départemental. 33 disciplines ont été tirées pour un total de 388 tirs. Soit + 15.83% par rapport à l'an dernier

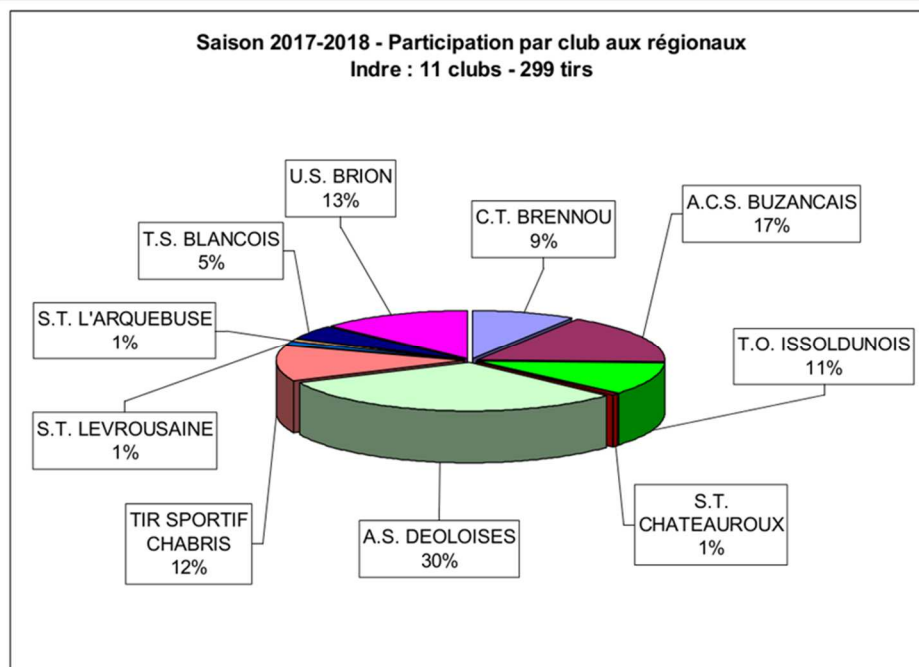
Lors des championnats régionaux, 11 clubs de l'Indre ont participé pour 299 tirs (+17.29 %).

Néanmoins entre les départementaux et les régionaux, nous constatons une perte du nombre de tirs de 22.94% soit (-) 89 tirs.

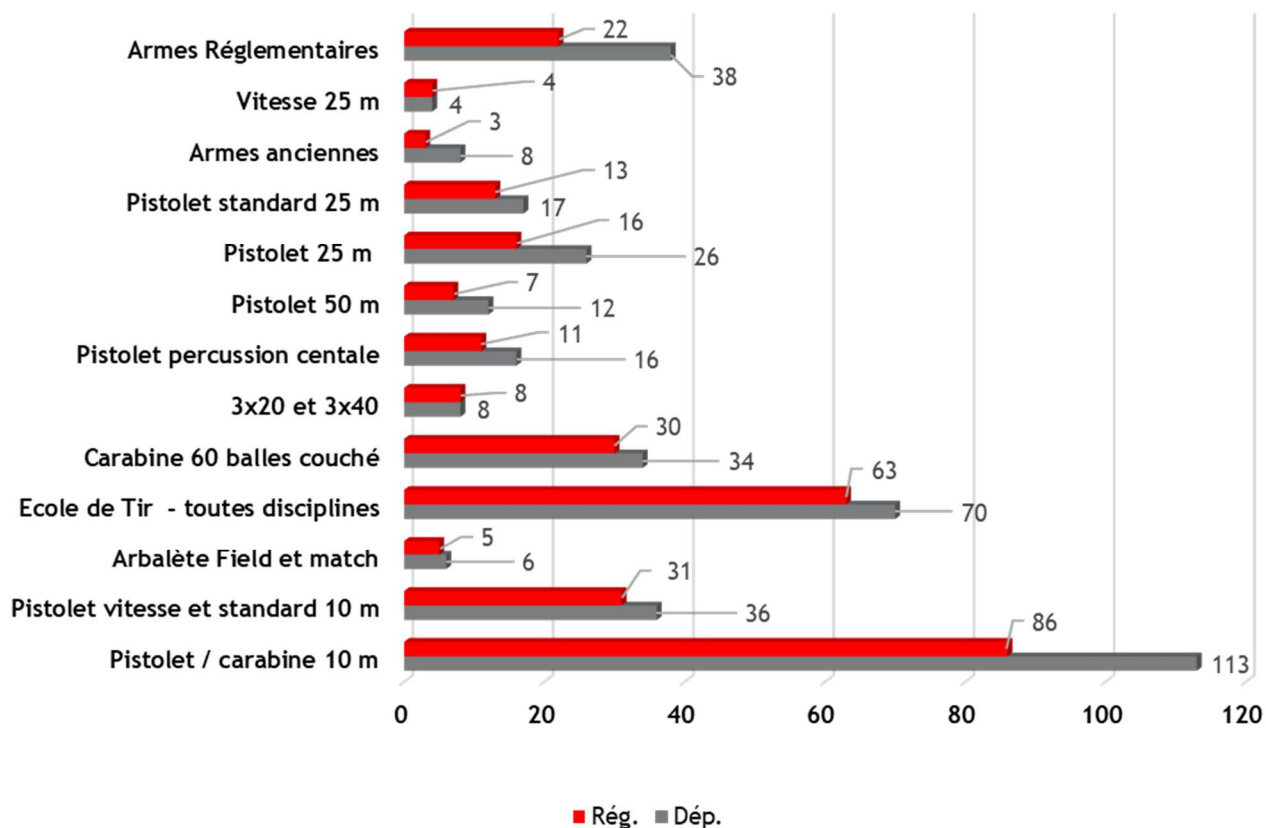
Graphique 4 : Participation des clubs aux championnats Départementaux



Graphique 5 : Participation des clubs aux championnats Régionaux



Graphique 6 : Nombre total d'engagements par championnats saison 2017/2018



Une nouvelle fois, il est à noter que le championnat Armes Anciennes est en perte de vitesse. Trois clubs présents pour le Championnat Armes Anciennes, il serait dommage qu'à très court terme, cette compétition puisse disparaître de notre calendrier sportif....

Au niveau des résultats, lors de la dernière saison sportive sur les différents championnats régionaux et championnats France en individuel ou par équipe, les tireurs de l'Indre ont rapporté :

REGIONAL	OR	ARGENT	BRONZE
Individuel	39	33	25
Par équipe	16	9	1
TOTAL	55	42	26
123 Titres			

FRANCE	OR	ARGENT	BRONZE
Individuel	4	1	1
Par équipe	2	3	2
TOTAL	6	4	3
13 Titres			

Palmarès Championnats de France :

- Médaille d'Or : Pistolet 10 mètres - Benjamin Garçon
GAUDEMER Axel - A.S. DEOLOISES
- Médaille d'Argent : Carabine 10 mètres - Minime Garçon
GAUDEMER Thomas - A.S. DEOLOISES
- Médaille d'Or : Pistolet 25 mètres – Junior Fille
MALLET Laurie - A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille d'Or : Pistolet 25 mètres – Sénior 3
LABRUNE Daniel - A.S. DEOLOISES
- Médaille de Bronze : Pistolet 50 mètres – Junior Garçon
MALLET Laurie - A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille d'Or : Arbalète Field IR900 – Junior Garçon
REGNIEZ Mélanie - T.S. CHABRIS

Palmarès Championnats de France par Equipe:

- Médaille d'Or : Pistolet 10 mètres – Cadette Fille
FAUCHON Estelle, GUILLEBAUD Lucille, PAULMIER Solène
A.C.S. BUZANCAIS
- Médaille d'Argent : Pistolet 10 mètres – Sénior 2
TALBOT Emmanuel, HEMERY Christophe, SELMANE Daniel
A.S. DEOLOISES
- Médaille de Bronze : Carabine 10 mètres – Cadet Garçon
LAPLANCHE Alexandre, TRUMEAU Armand,
LEGRAND Nathan
T.O. ISSOLDUNOIS
- Médaille d'Argent : Carabine 10 mètres – Dame 1
BOURGUIGNON Chloé, ARDELET Céline, EL KHOMRI Ludivine
U.S. BRION
- Médaille de Bronze : Carabine 10 mètres – Minime
DUBOIS Lucie, GAUDEMER Thomas, HEMERY Hugo
A.S. DEOLOISES

- Médaille d'Or : Pistolet Percussion Centrale – Sénior 3
LABRUNE Daniel, GARRIVET Pascal, PENIGUET Jean Pierre
A.S. DEOLOISES
- Médaille d'Argent : Carabine 60 balles couché – Sénior 3
FLEURET Jacky, COUTANT Gilles, PARENT Pierre
A.S. DEOLOISES

Quelques tireurs de l'Indre ont participé aux championnats Internationaux. Un titre en individuel a été décroché cette année :

Palmarès GRAND PRIX DE FRANCE FLEURY LES AUBRAIS

- Médaille d'Or : Pistolet 10 mètres Match 2 – Sénior
PAIROUX Gauderic
A.C.S. BUZANCAIS

Ces résultats sont très encourageants surtout en Ecole de tir. Le Palmarès est disponible sur le site du Comité.

8- Date et lieu de l'Assemblée Générale 2019

Il est proposé aux membres de l'assemblée le lieu de la prochaine Assemblée Générale du Comité. Celle-ci sera organisée à la Maison des Sports à Châteauroux comme cette année. A l'issue de l'Assemblée Générale, il sera remis les récompenses 2018/2019.

La date retenue est le Samedi 26 octobre 2019. La proposition est validée.

9-Vérificateurs aux comptes pour l'Assemblée Générale 2019

Bernard DURANTET, demande deux volontaires parmi l'assistance pour être vérificateurs aux comptes lors de l'Assemblée Générale de l'an prochain.

Se proposent Messieurs Christian DEVAUX et Arnaud ARGOUT. Ces deux candidatures sont actées et validées par l'Assemblée Générale.

10-Organisation des prochains Championnats Départementaux

Le Championnat Départemental 10 mètres aura lieu les 10 et 11 Novembre 2018 au stand de tir de Chabris.

Nous avons une forte demande le samedi sur les différentes séries. Bernard DURANTET propose d'ouvrir de nouvelles séries le vendredi après Midi :

- Pistolet / Carabine - Vendredi 09 novembre 14h30
- Pistolet Vitesse - Vendredi 09 novembre 16h30
- Pistolet Standard - Vendredi 09 novembre 17h15

La proposition est validée. Merci aux tireurs qui ont souhaité venir tirer le vendredi. Merci de confirmer par courriel ces changements auprès de Bernard DURANTET. L'an prochain nous proposerons directement des séries le vendredi après-midi dans le plan de tir ...

Les engagements seront clos le 2 novembre 2018.

Votre règlement doit nous parvenir avant la compétition. Dans le cas contraire, les compétiteurs ne pourront pas concourir. Engagement : 10.00 € par discipline.

Rappel : L'heure d'appel des tireurs sur le pas de tir est 15 min MINIMUM avant le temps de préparation et essais.

Au niveau de l'arbitrage, il est rappelé aux Présidents : Absence de tampon médical sur la licence ou de certificat médical (daté à partir du 1er septembre ou éventuellement de fin août 2018).

Le tireur ne pourra pas participer au championnat – PAS DE TIR ...

Lors de la sportive 2018/2019, sur l'échelon départemental, le contrôle des armes et équipements seront systématiques ...

Les Nouveautés de la Gestion Sportive :

Ecole de tir : La discipline 3 x 10 à 10m devient du 3 x 20 à 10m afin de préparer les cadettes à la discipline 3 x 40 à 50m.

Carabine et Pistolet 10 mètres : (carabine et pistolet précision), toutes les dames matcheront sur 600, sauf les dames 3 qui resteront sur 400.

Epreuves Mixtes : Création des épreuves mixtes aux Championnats de France (catégories Jeunes et S1/D1).

Les S2 et D2 qui voudraient faire partie d'une équipe devront se surclasser dès les départementaux en S1 ou D1.

Au niveau départemental et régional, il n'y aura pas de match spécifique. Si un des tireurs tire un échelon en match hors ligue, il ne peut pas faire partie de l'équipe.

Tir aux Armes Réglementaires : L'épreuve 821 (TAR carabine semi-automatique) rentre dans la Gestion sportive.

L'échelon départemental n'est pas prévu (en cas d'organisation, cela restera un critérium). L'accès au niveau régional est open. Un courriel pour connaître le nombre de tireurs intéressés par discipline sera envoyé prochainement aux clubs.

Déroulement et caractéristiques - Epreuve Carabine Semi-Automatiques :

Distance 25 et 50 mètres – Epreuve n° 821

- La ciblérie est composée de cinq (5) cibles basculantes, type biathlon dont le diamètre du visuel est de 11,5 cm de diamètre - Position debout

- Temps de chargement et de préparation : 2 minutes

- 1 série de 10 balles d'essai en 30 secondes à la distance choisie par le tireur

- 2 séries de 10 coups de match en 30 secondes (précision) – 5 cibles à 25 m et 5 cibles à 50 m (30 secondes pour tirer les 10 coups sur le même pas de tir)
- 2 séries de 10 coups en 20 secondes (vitesse) - 5 cibles à 25 m et 5 cibles à 50 m (20 secondes pour tirer les 10 coups sur le même pas de tir)

11 Questions diverses

Pour la nouvelle discipline TAR (821) l'arme doit-elle être une réplique ou l'apparence d'une arme de guerre ?

V. CARABINES SEMI-AUTOMATIQUES CAL. .22 LR (CATÉGORIE B) ÉPREUVE EN EXPÉRIEMENTATION. (Règlement TAR Edition 2017/2018)- Page 17

Toutes les carabines semi-automatique en calibre .22 LR ayant l'apparence d'une arme militaire sont autorisées.

Tous les types de visée sont autorisés.

Le poids de départ, minimum, est fixé à 1,360 kg en dérogation à l'article 3.2.4, pour les armes semi-automatiques fabriquées en calibre .22 LR.

Avez-vous des nouvelles concernant le 600 mètres du CNTS ?

Suite à la fermeture du 600 mètres pour des problèmes de sécurité, des études de balistique sont ou seront réalisées. Des travaux seront prévus par la suite. Nous n'avons pas d'autre information sur ce sujet.

Il est demandé des précisions sur le 3x20 et 3x40 à 50 mètres.

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue la semaine dernière il a été précisé :

Carabine 50 mètres : les cadets et cadettes restent en 3x20 pour cette saison mais il est prévu un passage au 3x40 pour 2019/2020.

Possibilité de tirer pour les cadettes le 3x40, mais pour cela : sur classement en junior fille. Possibilité de tirer les deux épreuves : 3x20 en CF et 3x40 en JF.

Deux autres questions ont été déposées par le CT Brennou par courrier lors de l'Assemblée Générale. Ces questions seront débattues au sein d'un prochain Comité Directeur.

Il est demandé au niveau de l'arbitrage, que la boîte de contrôle pistolet 25 mètres puisse être vérifié au niveau de ses côtes.

Nos compétiteurs font remonter que lors des départementaux 25 /50 mètres certains pistolets ne passent pas mais cela n'est pas le cas sur les régionaux et France avec la même arme et sans modifications de la poignée...

Il est proposé de faire une série de mesures lors du championnat départemental 10 mètres. Les tireurs sont invités à venir avec leurs armes 25 mètres pour effectuer ce contrôle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H20.

Le Président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Bernard', written in a cursive style.

Bernard DURANTET

Le Secrétaire

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Jean Emmanuel', written in a cursive style.

Jean Emmanuel FRONTERA